



Gerson
Ecole Collège Lycée

Paris, le 8 octobre 2010

Externat du soir, études surveillées et dirigées pour le lycée

Afin d'aider les familles à soutenir les efforts de travail de leur enfant, deux types d'études sont toujours proposés, comme les autres années, aux élèves du lycée :

- Une étude surveillée, les lundis et mardis de 15h30 à 19h30, le jeudi de 16h30 à 19h30, étude pendant laquelle les lycéens travailleront dans le silence.
- Une étude dirigée, le lundi de 16h30 à 19h30, par des professeurs de lettres et de sciences qui pourront leur apporter une aide ponctuelle et précise. Celle-ci se déroulera en petits effectifs (8 élèves maximum par groupe).
- Un externat du soir jusqu'à 21h30 avec dîner.

La période est prévue du **jeudi 4 novembre 2010 au jeudi 16 décembre 2010** soit **6 semaines**.
(le jeudi 4 novembre compense le jeudi 11 novembre non travaillé)

Etudes surveillées (2 €/heure, soit pour 6 semaines) :

1h par semaine : 12 €	4h par semaine : 48 €	7h par semaine : 84 €
2h par semaine : 24 €	5h par semaine : 60 €	8h par semaine : 96 €
3h par semaine : 36 €	6h par semaine : 72 €	9h par semaine : 108 €

Etudes dirigées (8,5 €/heure, soit pour 6 semaines) :

1h par semaine : 51 €	2h par semaine : 102 €	3h par semaine : 153 €
-----------------------	------------------------	------------------------

Externat du soir avec dîner :

- 1 repas et étude surveillée de 15h30 à 21h30 : 87 € pour 1 soir pendant 6 semaines (174 € pour 2 soirs et 261 € pour 3 soirs) ;
- 1 repas et étude surveillée de 18h30 à 21h30 : 72 € pour 1 soir pendant 6 semaines (144 € pour 2 soirs et 216 € pour 3 soirs) ;
- 1 repas et étude surveillée de 19h30 à 21h30 : 65 € pour 1 soir pendant 6 semaines (130 € pour 2 soirs et 195 € pour 3 soirs).

En espérant répondre à votre attente et à celle de votre enfant, nous vous assurons de notre entier dévouement.

Philippe Person
Responsable du lycée

Pascal Corbin
Directeur



Gerson
Ecole Collège Lycée

Talon à donner à Mme de Coupigny avant le 20 octobre 2010

Mme, M.....parents deen classe derestera à l'internat du soir
et/ou études surveillée et/ou dirigées

Etude surveillée :

le lundi	de 15h30 à 16h30 <input type="checkbox"/>	16h30 à 17h30 <input type="checkbox"/>	17h30 à 18h30 <input type="checkbox"/>	18h30 à 19h30 <input type="checkbox"/>
le mardi	de 15h30 à 16h30 <input type="checkbox"/>	16h30 à 17h30 <input type="checkbox"/>	17h30 à 18h30 <input type="checkbox"/>	18h30 à 19h30 <input type="checkbox"/>
le jeudi	de 16h30 à 17h30 <input type="checkbox"/>	17h30 à 18h30 <input type="checkbox"/>	18h30 à 19h30 <input type="checkbox"/>	

Etude dirigée Lettres :

le lundi	de	16h30 à 17h30 <input type="checkbox"/>	17h30 à 18h30 <input type="checkbox"/>	18h30 à 19h30 <input type="checkbox"/>
-----------------	----	--	--	--

Etude dirigée Sciences :

le lundi	de	16h30 à 17h30 <input type="checkbox"/>	17h30 à 18h30 <input type="checkbox"/>	18h30 à 19h30 <input type="checkbox"/>
-----------------	----	--	--	--

Externat du soir avec dîner

Le lundi de 17h30 à 21h30	<input type="checkbox"/>	de 18h30 à 21h30	<input type="checkbox"/>	de 19h30 à 21h30	<input type="checkbox"/>
Le mardi de 17h30 à 21h30	<input type="checkbox"/>	de 18h30 à 21h30	<input type="checkbox"/>	de 19h30 à 21h30	<input type="checkbox"/>
Le jeudi 17h30 à 21h30	<input type="checkbox"/>	de 18h30 à 21h30	<input type="checkbox"/>	de 19h30 à 21h30	<input type="checkbox"/>

Joindre un chèque, à l'ordre de *Gerson*, correspondant au montant de votre choix d'inscription.

Ne souhaite pas inscrire mon enfant aux études proposées

Date

signature des parents